

# JEAN GLIBERT PEINTRE EN BÂTIMENT

BOZAR – Palais des Beaux-Arts de Bruxelles

27.10.2017 – 07.01.2018

**Jean Glibert (Bruxelles, 1938) a été formé à l'École nationale supérieure des Arts visuels – La Cambre. Dès la fin des années 1960, il consacre la plus grande part de son activité à la participation de la couleur et de la lumière à l'architecture. Le programme de l'Atelier d'Espaces urbains et ruraux qu'il crée et dirige à La Cambre, de 1975 à 1995, est explicite des intentions de son approche: «étudier, dans le domaine des rapports entre la construction, l'aménagement et l'environnement, les possibilités d'intervention dans la distribution de la lumière, de la couleur et de l'espace».**

**Glibert s'est d'emblée attaché à des recherches motivées par un moyen d'action sur des lieux réels. À ce titre, ses travaux participent aux mouvements, qui, voici un demi-siècle, ont agité le monde de l'art au travers d'une profonde remise en question de son objet même. C'est, en Belgique, le temps du développement de démarches plus conceptuelles, plus sociologiques et, en tout cas, plus contextuelles. Glibert, comme d'autres, s'intéresse de manière directe à des possibilités d'expression hors des institutions spécifiquement dédiées à l'exposition de l'art; il y a des réflexions sur le décloisonnement des disciplines, sur la libération des techniques et des remises en question du travail des plasticiens.**

***Jean Glibert. Peintre en bâtiment* résulte en partie d'une opération d'inventaire et d'archivage menée avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un des objectifs prioritaires est d'offrir de la visibilité à une œuvre trop méconnue bien que présente dans de très nombreux espaces publics en Belgique. Il s'agit aussi de fournir des outils de compréhension simples et accessibles. Dans cet ordre d'idées, l'exposition est axée sur l'univers de création de Jean Glibert et sur le sens de ses études. Il n'y a aucune tentative d'exhaustivité, pas de perspectives historiques. La volonté des commissaires est d'englober dans une même vision les projets d'intégration à l'architecture ou à l'urbanisme, les données méthodologiques, les modèles expérimentaux autonomes et des interventions sur le Palais des Beaux-Arts suivant une approche holistique en phase avec la nature même de l'œuvre de Jean Glibert.**

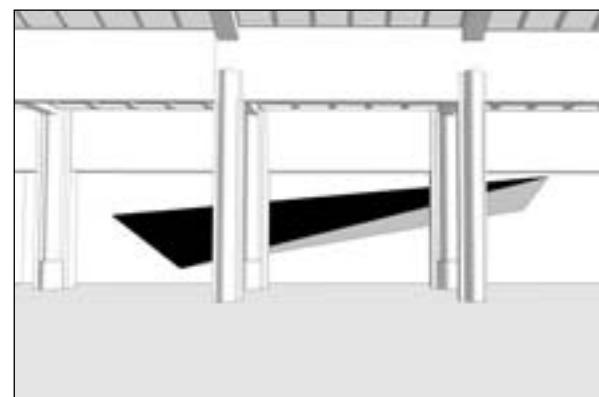
## QUATRE INTERVENTIONS *IN SITU*

Pour *Jean Glibert. Peintre en bâtiment*, quatre interventions *in situ* ont été mises en œuvre. Elles proposent une grille de lecture du Palais des Beaux-Arts conçu par Victor Horta. Glibert les a portées sur des espaces résiduels ou interstitiels, des articulations, des circulations et des éléments structurels mettant en tension l'architecture du bâtiment.

Ces propositions visent à laisser directement appréhender la multiplicité de sens du travail. Le premier point à considérer s'ancre dans l'exploitation des rapports entre un lieu et ses utilisateurs. Les réalisations de Glibert touchent aux complexes comportementaux, une caractéristique qui leur confère la nature d'un acte de qualification perceptive de l'espace. Elles modifient la relation de l'utilisateur au lieu, même – et surtout – si elles ne se «vivent» pas comme des œuvres d'art. Et, en tant que telles, elles offrent à celui qui les expérimente la possibilité de s'éprouver à travers la qualité des volumes, de l'échelle, des couleurs, des matériaux, de la lumière... et à y prendre la mesure de sa présence, réalisant ainsi ce que le philosophe Maurice Merleau-Ponty pose comme un principe fondamental de sa *Phénoménologie de la perception*: «Je m'éprouve en éprouvant le monde.»

Ces quatre pièces permettent en outre de préciser l'acception de l'harmonie chez Jean Glibert: il faut l'entendre non comme une formule à appliquer pour créer «un objet agréable aux sens et à l'imagination», mais comme la volonté d'accord des parties d'un tout pour concourir à une même fin. Glibert ne cherche pas à laisser ses interventions se fondre «paisiblement» dans leur milieu. Il peut perturber l'architecture. Il cherche à exploiter les rapports, les contrastes formels et surtout chromatiques, davantage d'ailleurs que les couleurs qui, en définitive, ne sont pas choisies pour elles-mêmes, mais pour les qualités des rapports qu'elles entretiendront avec leur environnement. Sa détermination à travailler hors de l'harmonie classique explique encore son intérêt pour des moyens d'expression porteurs de risques en matière de composition. On peut penser à l'emploi des peintures fluorescentes choisies pour la force avec laquelle elles irradiant et diffusent la lumière.

Inféodées à l'ordre sensible de l'organisation spatiale, les réalisations de Glibert sont littérales: elles ne laissent pas de place au symbolisme à valeur politique, morale, mémorielle, littéraire ou autres. Ce sont des «anti-monuments» qui ne doivent leur existence qu'à la justesse d'organisation de conventions formelles destinées à agir sur les utilisateurs d'un lieu. C'est aussi un exemple rare de démarche artistique contemporaine susceptible d'être appréhendée par un individu sans connaissance préalable, mais disposé à en ressentir la présence physique. Leur portée sociale déterminée par une volonté d'accès collectif à l'art importe autant que leur impact sensoriel. L'intérêt de Glibert pour des interventions dans des lieux de travail le montre bien. Les utilisateurs peuvent s'exprimer, réagir, contester et se resituer au-delà même de son intervention.



### 1 - ARCHITECTURE

Pour bien comprendre le travail de Jean Glibert, il faut considérer sa volonté de se mettre à la disposition des lieux pour lesquels il conçoit ses travaux d'intégration.

Cette résolution a des incidences directes. La plus immédiate est de placer son travail dans une logique de création propre à celui de l'architecte. Depuis la méthode de mise au point et de présentation des projets qui repose sur des plans et des maquettes jusqu'à leur exécution par des ouvriers du bâtiment, son métier en revêt les caractéristiques majeures. Il appelle ainsi le concours d'une équipe. Et la réussite d'une pièce est conditionnée tant par l'intelligence que Glibert a du savoir-faire des différents intervenants (ingénieur, paysagiste, urbaniste, designer...) que par sa capacité à leur faire justement comprendre ses intentions.

Dans le même ordre d'idées, il faut relever la lisibilité de la dialectique entre les projets et les conditions de leur mise en œuvre. Elle constitue même un moment clé du processus créateur. La forme du site en place ou à construire, les impératifs du chantier et le contexte budgétaire s'imposent comme des sources d'information primordiales. En outre, les sites ne sont jamais traités hors de leur réalité fonctionnelle. Les recherches répondent à des demandes, à des attentes formulées ou non.

Le parallèle va au-delà de la méthodologie: il se prolonge sur le terrain de la signification des œuvres. Glibert intervient sur l'image constructive de l'environnement. Ses travaux mettent en scène des tractions, poussées, pressions... La couleur n'est pas conçue comme un seul revêtement; la lumière n'est pas conçue que comme un éclairage: l'une et l'autre ont toujours des valeurs architectoniques et/ou un rôle dans l'organisation de l'espace.



**BELMONT COURT**  
**Rue Belliard, 51-53, 1040 Bruxelles**  
**Architecte : architectesassoc.**  
**Livraison : 2004**  
**Maitre de l'ouvrage : AXA Belgium sa**



Réhabiliter l'ancien ministère de l'Emploi en un immeuble de bureaux répondant aux conditions contemporaines d'exploitation et de confort implique un très grand nombre de facteurs parmi lesquels la valorisation de ce bâtiment des années 1960 et la requalification de son organisation tiennent une place importante. Les architectes avaient notamment la volonté de redéfinir l'espace par la lumière et la couleur selon un processus auquel ils ont intégré l'apport de Jean Glibert. Ce dernier a d'emblée défini une série de paramètres :

- participer à l'identification du projet immobilier ;
- prendre en compte les contraintes de l'implantation ;
- s'inscrire au territoire construit en comprenant les différentes perceptions du bien.

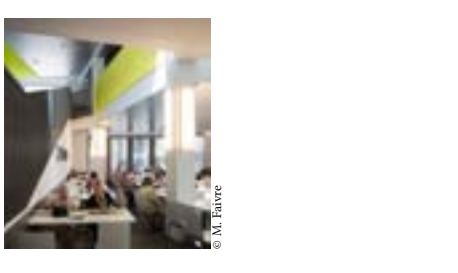
En croisant ces préoccupations, Glibert a proposé plusieurs interventions en lien avec les matériaux et les effets déjà présents dans le travail des architectes, en particulier autour des possibilités de brillance et de réflexion. La plus visible consiste en l'intégration de verres colorés aux nouveaux châssis de fenêtre de l'ensemble des façades. Leur distribution crée une animation très dynamique ; elle organise des suites de bleu, de jaune et de rouge suivant une logique quasi imperceptible. Dans les cages d'escalier, les paliers d'ascenseur et les halls d'entrée, des couleurs/lumières identifient les espaces et établissent des marqueurs à l'intérieur du labyrinthe en place. Glibert est également intervenu sur les façades de la cour intérieure qu'il contribue à unifier en inscrivant de grands carrés d'une couleur blanche incorporant des billes de verre.

**BRUCALL**  
**Chaussée de Louvain, 658, 1040 Bruxelles**  
**Architecte : Michel De Visscher**  
**Livraison : 1996**  
**Maitre de l'ouvrage : Brucall sa**



L'intervention de Jean Glibert et de Michel De Visscher pour le centre de téléphonie Brucall englobe des fonctions de circulation, de signalétique et d'éclairage au moyen d'un seul élément et d'un seul type d'apport de lumière. Deux caractéristiques du bâtiment devaient être prises en compte : une différence de niveau de 4 mètres par rapport à la chaussée de Louvain qui y donne accès et sa localisation en intérieur d'îlot derrière une cour et un édifice à front de rue. Glibert a conçu un alignement horizontal et ininterrompu de tôles industrielles ondulées portant une composition de couleurs franches. La pièce joue le rôle d'un signe conduisant le visiteur depuis la rue. Prenant appui sur le point le plus haut, elle absorbe le dénivelé du site. Elle intègre par ailleurs des appareils d'éclairage utilisés pour les panneaux publicitaires et braqués sur la tôle.

**LOGEMENT ET RESTAURANT SOCIAL**  
**Rues Princesse Clémentine et Stéphanie, 24-32, 1020 Bruxelles**  
**Architecte : Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme**  
**Livraison : 2015**  
**Maitre de l'ouvrage : Centre public d'Action sociale de la Ville de Bruxelles**



Considérant que ce projet associant du logement en appartement et un restaurant social était propice à la collaboration avec un plasticien, le CPAS de la Ville de Bruxelles a lancé un marché public pour une intégration artistique, que Jean Glibert remporte en 2013. Le bâtiment conçu par le bureau Baumans-Deffet se caractérise par sa dimension urbaine. Implanté sur une parcelle à l'angle de deux rues, il reconstitue un tissu construit

cohérent et l'irrigue en réservant un accès à l'intérieur de l'îlot où se trouve une école. Jean Glibert a travaillé comme un amplificateur des intentions des architectes, notamment autour des questions de discrétion du lieu et de bien-être de ses utilisateurs. Son intervention sur les plats métalliques des claustras qui filtrent les vues sur le restaurant associe le gris du métal galvanisé avec un rythme en noir/blanc et qualifie l'interface entre le public et le semi-privé. Dans le restaurant, Glibert a conçu une composition qui intensifie l'expérience de cet intérieur dominé par des teintes claires et participe à l'équilibrage des apports de lumière du jour. Il y associe dans les parties hautes un jaune fluorescent et un gris argenté : le jaune apporte une clarté rayonnante dans une sensibilité proche de l'éclairage naturel ; appliqué sur les plafonds, le gris argenté assure des moments de reflets très actifs dans la diffusion de la lumière. Glibert est également intervenu sur les paliers des deux cages de circulations verticales conçues comme des lieux de convivialité. On y retrouve la couleur jaune du restaurant déclinée selon une variation autour du carré. Les architectes l'ont également consulté pour le choix des panneaux de protection des pignons aux deux dents creuses qui rythment le bâtiment à front de rue.

**DÉPÔT DES OEUVRES D'ART DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES**  
**Architecte : Atelier d'architecture Pierre Hebbelinck-Pierre de Wit**  
**Livraison : 2012**  
**Maitre de l'ouvrage : Fédération Wallonie-Bruxelles**



Réaffecter une aile d'une école en dépôt des œuvres d'art de la Fédération Wallonie-Bruxelles relève de la gageure. Il fallait pouvoir conjuguier la nécessité de sécuriser cinq mille pièces dans des conditions de conservation optimales et l'intérêt à donner au bâtiment une signification urbaine. Pierre Hebbelinck et Pierre de Wit ont d'emblée sollicité la collaboration de Jean Glibert dans le cadre du décret d'intégration des œuvres d'art de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs interventions ont été mises au point : elles participent toutes à la lisibilité du projet et à son usage, mais se distribuent dans différents lieux, avec une diversité d'intentions et des mises en œuvre circonstanciées. À l'origine envisagée pour l'extérieur, la proposition la plus architecturale a en définitive été localisée à l'intérieur du couloir de circulation à l'avant de l'édifice. Glibert a fait positionner devant les fenêtres en bandeau des tôles largement nervurées dont les ailes sont perforées pour laisser passer la lumière du jour et donner des vues sur l'extérieur. Leur face tournée vers le mur porte une composition de couleur jaune qui diffuse un halo d'une sensibilité participant à la qualité de l'éclairage naturel. Glibert a également travaillé sur le nouveau volume élevé à l'arrière pour accueillir le programme réservé aux œuvres volumineuses : il a proposé d'habiller les pignons avec un bardage en inox poli miroir laissant naître des effets de reflets et de perspectives. Les autres interventions sont picturales : à la sortie du complexe où il a inscrit un grand carré bleu ; au quai de déchargement peint en rouge ; dans les bureaux où se distribuent des schémas de couleur argentée pour refléter l'éclairage. Les circulations verticales ont fait l'objet d'une attention particulière. Dans les deux cages d'escalier en place aux extrémités du bâtiment, Glibert a travaillé sur la réactivation de la configuration d'origine : d'un côté, il a fait appliquer un jaune soutenu ; de l'autre, une peinture dorée et des miroirs reflétant la lumière du jour. Dans la nouvelle cage d'escalier au centre de la composition sont inscrites des formes géométriques blanches.

**FRIGO INDUSTRIEL DERKENNE-COULINE**  
**Rue Champs de Tignée, 7, 4671 Barchon**  
**Urbaniste-conseil : Pierre Sauveur**  
**Livraison : 2005**  
**Maitre de l'ouvrage : Derkenne-Couline sa**



La conception d'un congélateur de 33 mètres de haut, capable de réfrigérer dix mille palettes de boulangerie, a entraîné une étude urbanistique circonstanciée. L'option

prise ici était d'assumer cet « objet » plutôt que de le dissimuler. Avec l'aide du Service de Méthodologie architecturale de l'Université de Liège, des simulations informatiques ont été mises au point pour permettre de calibrer l'impact du projet sur son environnement. Sollicité par Pierre Sauveur qui intervient en tant qu'urbaniste-conseil, Jean Glibert a développé, pour le bardage extérieur blanc, un schéma d'aplats de couleurs franches intégrant les contraintes constructives, paysagères et techniques, imposés notamment par la fonction de réfrigération. Les couleurs ont été déterminées suivant leurs interactions plastiques, sans aucune volonté de symbolisme ou d'utilitarisme (camouflage, publicité...). Leur composition contribue à conférer à l'infrastructure la valeur d'un signal monumental dans le site industriel d'abords d'auto-route où elle est implantée.

**KERAMIS - CENTRE DE LA CÉRAMIQUE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES**

**Place des Fours-Bouteilles, 1, 7100 La Louvière**  
**Architectes : association momentanée CODELENOVI (Coton, De Visscher, Lelion, Nottebaert, Vincentelli)**  
**Livraison : 2015**  
**Maitre de l'ouvrage : Institut du Patrimoine wallon**



La création de Keramis Centre de la Céramique s'inscrit dans un plan de reconversion des anciennes faïenceries Boch. Développées au départ des fours-bouteilles qui apparaissent comme le vestige le plus patrimonial du site, les extensions contemporaines se présentent sous la forme d'une construction en béton s'enroulant à la manière d'un ruban sur les trois façades du bâtiment classé. D'emblée associé au projet suivant le décret d'intégration des œuvres d'art de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean Glibert a travaillé sur l'extérieur des parties nouvelles. Son intervention s'est construite au départ des motifs de camouflage présents dans ses recherches depuis les années 1970. Glibert en reprend la structure qu'il étire ou compresse suivant que le motif prend place sur les courbes amples ou serrées des façades. C'est aussi une réflexion sur la matière qu'on peut associer aux faïençages des matériaux céramiques. Les deux teintes de gris de la composition ne sont en effet pas obtenues par pigmentation, mais par les différentes techniques d'application du mortier taloché et lisse pour le gris clair, projeté et granuleux pour le gris foncé. C'est sans doute un des chantiers où l'apport de Jean Glibert apparaît le mieux comme un élément perturbateur enrichissant la sensibilité de l'architecture : il en altère la lecture à la manière d'un camouflage, mais donne à voir autrement et mieux.

**LIMNIMÈTRES**  
**Haute-Meuse**  
**Design : Jacques Tilman (INOV sprl)**  
**Livraison : 2004**  
**Maitre de l'ouvrage : Région wallonne**



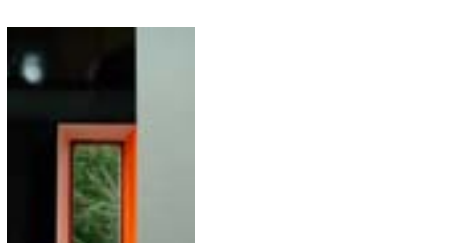
Un limnimètre est un dispositif de mesure du niveau des cours d'eau. Pour le dessin des carrosseries de protection des appareils installés de part et d'autre des écluses de la Haute-Meuse, la Région wallonne a sollicité le designer Jacques Tilman. Ce dernier a mis au point une pièce à haute valeur signalétique, mais aussi mémorielle ; on comprend d'emblée la référence à l'architecture navale, en particulier aux timoneries de navires ou, mieux encore, aux massifs de sous-marins, et ce jusque dans le détail des menuiseries métalliques. Jacques Tilman a proposé à Jean Glibert de travailler sur la finalisation de détails formels mais surtout sur une recherche chromatique. Peint en blanc, chaque limnimètre se singularise au travers de la déclinaison d'un jeu de quatre bandes portées sur les deux faces de la carrosserie : trois bandes de couleur dont deux sont constantes ; une bande découpée dans le métal, qui fonctionne comme une fenêtre sur l'environnement et laisse le regard pénétrer à l'intérieur de l'appareil peint en orange fluorescent. Ces combinaisons relayent aussi la puissance référentielle du design des limnimètres : on comprend cette fois le renvoi au code des signaux flottants maritimes ou à celui des pièces de balisage en mer.

**CENTRE INTERDIOCÉSAIN MAISIN RUE DU COMMERCE, 70-72, 1000 Bruxelles**  
**Architecte : architectesassoc.**  
**Livraison : 2006**  
**Maitre de l'ouvrage : Centre interdiocésain Maisin**



Localisé sur une parcelle étroite au cœur du quartier Léopold à Bruxelles, le Centre Maisin apparaît comme une interprétation contemporaine des hôtels de maître présents jadis dans le voisinage. Les auteurs de projet ont notamment repris la typologie de la porte cochère pour créer un portail d'entrée relié à la cour intérieure par un passage distribuant les deux entités du programme : le centre de conférences avec ses salles de réunion sur les deux premiers niveaux et les bureaux sur les quatre niveaux supérieurs. Sollicité par les architectes, Jean Glibert a travaillé sur la lisibilité et la définition de l'entrée et des espaces servants du centre de conférences dont il a fait peindre les plafonds avec un rouge fluorescent. Il a aussi participé à qualifier l'expression des circulations verticales dont l'habillage en métal perforé distille un halo de lumière colorée.

**MAISON COURTEJOIE**  
**4500 Huy**  
**Architecte : Fabienne Courtejoie**  
**Livraison : 2013**  
**Maitre de l'ouvrage : Fabienne Courtejoie**

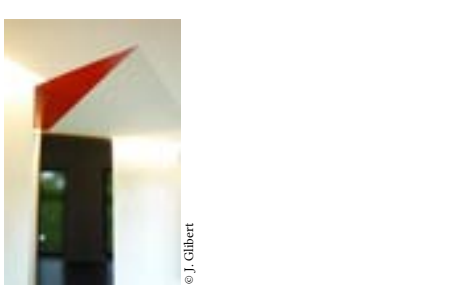


Fabienne Courtejoie a proposé à Jean Glibert d'intervenir dans la maison qu'elle a construite avec Pierre Sauveur à la fin des années 1980. Elle a également suggéré la localisation du projet dans la cage d'escalier avec le souhait qu'il soit intégré au point de laisser oublier sa présence. Prenant en compte l'important apport de lumière naturelle dans cet intérieur dominé par des teintes claires, Glibert a mis au point une composition autour des potentialités de reflets. Sa peinture traverse toute l'élévation et intègre une grande baie et trois petites fenêtres. La finition du noir laqué brillant dominant l'ensemble lui permet d'absorber la lumière et de la renvoyer comme un miroir, reflétant l'activité de l'espace de vie principal logé sous toiture. Glibert décline le même principe avec le blanc émaillé qu'il oppose à un blanc mat et surtout avec la couleur argentée dont la valeur connaît des changements sensibles selon les saisons ou les heures du jour. La peinture se complète par l'application d'un orange fluorescent dans le retour d'une baie au niveau de l'entrée et par le placement d'un film jaune sur la vitre de la fenêtre des toilettes au rez-de-chaussée.

**AMPHITHÉÂTRES OPÉRA**  
**Place de la République française, 43, 4000 Liège**  
**Architecte : Dethier Architecture**  
**Livraison : 2013**  
**Maitre de l'ouvrage : Université de Liège**

bâtiment, remonte la totalité de l'élévation et définissent un volume à l'intérieur duquel tous les éléments (murs, plafonds, passerelle, escalier...) sont peints en un bleu agissant comme une aspiration pour le regard. La composition intègre, sur le mur mitoyen et le parquet au rez-de-chaussée, l'application d'un noir brillant, qui, à partir du couloir d'accès, définit un parallélépipède rectangle virtuel et élargit l'espace de cette « maison-couloir ». Imperceptibles et inattendues du dehors, ces interventions fonctionnent comme des événements dans la promenade architecturale.

**MAISON LAFLEUR**  
**6670 Gouvy**  
**Architectes : Frédérique Leblan et Patrick David**  
**Réception : 2010**  
**Maitre de l'ouvrage : Alain Lafleur**



Pour la Maison Lafleur, Frédérique Leblan et Patrick David ont fait appel à Jean Glibert afin de répondre au souhait du maître de l'ouvrage d'intégrer de la couleur à l'intérieur de son habitation personnelle à peine achevée. Dans l'esprit des architectes, cet apport devait être étudié pour amplifier leurs intentions, notamment sur les questions du dégagement de perspectives et de l'articulation des espaces intérieurs. Glibert a proposé d'intervenir sur les circulations qui constituent d'ailleurs un sujet de réflexion récurrent dans l'ensemble de ses recherches. Elles se distribuent ici suivant deux couloirs superposés qui donnent accès aux différentes fonctions par des portes coulissantes allant du sol au plafond. Des schémas de couleur particuliers ont été développés pour chacune d'entre elles. Les compositions comprennent les deux faces des panneaux mobiles et les portions de mur qu'ils cachent une fois ouverts. Elles se complètent par l'application de zones colorées au plafond qui les réfléchissent et qualifient les rapports intérieur/extérieur. D'autres moments de reflets en particulier sur les murs blancs qui font face aux portes enrichissent la sensibilité de l'espace. Pour Frédérique Leblan, le projet repose sur le mouvement, pas seulement celui des portes coulissantes qui modifient les structures chromatiques, mais aussi celui du corps qui se déplace dans ces espaces de transition. Glibert est également intervenu dans la mezzanine qui coiffe le séjour avec l'intégration au plafond, d'une zone orange fluorescent, laquelle illumine cette pièce de lecture et accompagne la lumière du soleil couchant, très présente à cet endroit.

**AMPHITHÉÂTRES OPÉRA**  
**Place de la République française, 43, 4000 Liège**  
**Architecte : Dethier Architecture**  
**Livraison : 2013**  
**Maitre de l'ouvrage : Université de Liège**



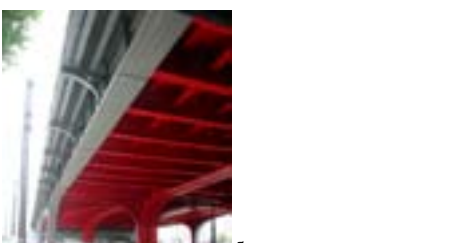
La réaffectation d'un complexe de six salles de cinéma situé dans l'hypercentre de Liège en une infrastructure d'enseignement universitaire constitue un événement urbain. Outre qu'adapter un bâtiment des années 1980 aux normes contemporaines, le bureau Dethier Architecture a travaillé à exprimer la valeur citoyenne de l'opération. Les architectes ont sollicité Jean Glibert pour les accompagner dans la réflexion sur la façon de manifester le changement dans le quartier en y réinscrivant l'édifice, tout en le singularisant de l'imbrogljo visuel de son environnement immédiat. Les relations avec l'extérieur sont qualifiées par l'ajout des balcons couverts, mais aussi par le remplacement des vitrages réfléchissants par des vitrages clairs. De la rue, l'animation intérieure est perceptible. Les luminaires établis aux plafonds qui sont visibles du dehors participent activement à l'image constructive du complexe ; leur orientation a été calculée à partir de la trame urbaine induite par les biens voisins. Glibert a conçu une intervention couleur. Prenant en compte des aspects pratiques comme la signalisation des entrées, il a développé un schéma prévoyant que les amphithéâtres et les pas perdus peints en gris soient pénétrés par un parallélépipède rectangle virtuel à l'intérieur duquel tous les éléments présents (maçonnerie, plafonnage, menuiserie, mobilier, tissu...) se trouvent colorés avec un rouge soutenu.

**PARKING PATENIER**  
**Rue Grande, 112, 5500 Dinant**  
**Architecte : Canevas**  
**Ingénieur : Bureau d'études Greisch**  
**Livraison : 2007**  
**Maitre de l'ouvrage : Ville de Dinant**



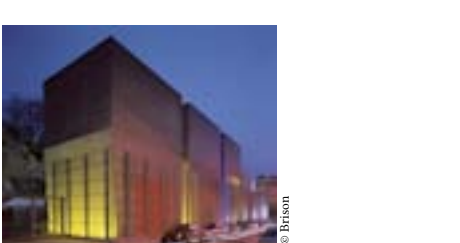
Le projet consiste en l'aménagement, au cœur de Dinant, d'un parking en sous-sol d'un seul niveau couvert par une place tournée vers la Meuse. L'apport de Jean Glibert découle des solutions particulières étudiées par les ingénieurs pour la dalle de couverture. Sa forme ondulée permet de réserver les volumes de terre nécessaires à la croissance des arbres en surface. Elle permet également de dégager le plan du parking franchi sur toute sa largeur avec un seul alignement d'appuis tout en ménageant des fentes vitrées pour amener la lumière naturelle au sous-sol. Glibert a mis au point une intervention singulière : un ovale complet peint en blanc au plafond et disposé de biais de façon à occuper un maximum de superficie et à accentuer la sensation d'espace du lieu avec un dessin unique. Il a, en outre, proposé de dynamiser le site par l'emploi d'un bleu soutenu localisé à l'entrée du parking et d'un vert pour les cages d'escalier.

**JONCTION MIDI-CHAPELLE**  
**Jonction Midi-Chapelle, 1000 Bruxelles**  
**Livraison : 2003**  
**Maitre de l'ouvrage : SNCB**



C'est dans le cadre des travaux de rénovation structurelle du pont de la Gare du Midi à Bruxelles que la SNCB a, suivant les conseils d'un comité d'experts, invité Jean Glibert à développer une intervention couleur et lumière. Ses recherches reposent sur une série de maquettes d'études mises au point en relation étroite avec les techniques réelles de fabrication de l'ouvrage d'art. L'objectif était de révéler la nature du pont : sa structure, sa forme, son mode d'exécution, son positionnement et son rayonnement dans la ville. Ces études ont débouché sur le choix d'une dominante rouge destinée à, pour reprendre les mots de Glibert, « caoutchouter » le site, « le tenir ensemble et le faire vibrer ». Ce choix prend une dimension particulière dans ce lieu saturé de trafic, de bruits, de passages, de changements. Intégrée au tablier du pont, à ses piliers métalliques, mais aussi aux porte-caténaires, la couleur peinte et projetée liaisonne l'espace entre Midi et Chapelle. Elle se découvre progressivement dans une évolution qui va d'un rouge « antirouille » à un rouge pur très saturé, d'une intensité maximale.

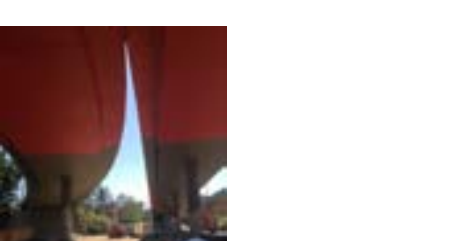
**POSTE ÉLECTRIQUE POUPLIN**  
**Rue Pouplin, 4000 Liège**  
**Architecte : Dethier Architecture**  
**Livraison : 2003**  
**Maitre de l'ouvrage : Elia sa**



Le complexe de la rue Pouplin à Liège abrite une station électrique, trois transformateurs et une batterie de selfs. Programme inhabituel pour le quartier essentiellement dévolu à l'habitat, l'ensemble témoigne d'une sensibilité d'intégration au tissu urbain par le calcul des gabarits, le respect du caractère naturel du site et sa potentialité à remplir une fonction de repère. En contre-pied des langages vernaculaires souvent empruntés pour dissimuler ces équipements, les bâtiments expriment avec franchise leur fonctionnalité. Mais, surtout, ils se distinguent par un développement formel très sensible. C'est sans doute sur cette opération que Jean Glibert a pu exprimer son apport aux

études du bureau Dethier Architecture de la façon la plus globale. Il a participé aux recherches sur les volumes, la couleur et l'éclairage nocturne. Ce dernier est réglé par des projecteurs de lumière jaune braqués sur des surfaces de façade nettement délimitées et dont la texture a été spécialement étudiée pour accrocher la lumière. Le travail effectué sur la valeur sculpturale de l'architecture donne à ces édifices leur monumentalité et un rythme subtil réglé par un traitement séquentiel et par les légères troncatures des volumes. L'intervention sur les portes contribue par ailleurs à organiser, par contraste, les rapports visuels des loges entre elles et avec les coteaux couverts de végétation que leurs espacements laissent voir.

**RING 9 DE CHARLEROI**  
**Architecte : Réservoir A**  
**Conseil en éclairage : Jacques Frysns**  
**Livraison : en cours**  
**Maitre de l'ouvrage : SPW, Direction des Routes de Charleroi**



Le ring de Charleroi (R9), audace d'ingénieurs pour les uns, cicatrice urbaine pour les autres, constitue une ceinture qui entoure et délimite le cœur de la ville. Inauguré en 1975, il s'est, au fil des années, fortement dégradé. Entamés en septembre 2014, les travaux de restauration portant sur la partie sud de l'ouvrage réhabilitent 1,8 kilomètre de chaussée. Quinze ponts et viaducs, ainsi que neuf accès et sorties, sont concernés. Considérant l'ensemble des données, Jean Glibert a développé un projet de mise en valeur des ouvrages de franchissement du R9 par de la couleur placée dans leurs parties hautes (poutres maitresses, chevêtres et piles) suivant une volonté de participer à la lisibilité de l'architecture. La proposition se décline au travers d'une vingtaine d'interventions calibrées sur les caractéristiques techniques des ponts, sur les rapports qu'ils entretiennent entre eux et avec le paysage. Trois couleurs ont été utilisées : un bronze sourd pour neutraliser l'encombrement visuel des supports structurels ; un noir et un rouge qui dessinent des figures géométriques et séquentent intentionnellement le canevas étouffé. Les recherches « lumière » accompagnent partiellement ces intentions. De nuit, l'éclairage maintient le travail lisible, anime le jeu des compositions peintes et crée de nouvelles perspectives invisibles de jour.

La dernière vague de travaux s'est achevée en 2009. Elle touche l'agrandissement du bâtiment en intérieur d'îlot et sa connexion avec le reste du complexe par la création d'une passerelle aérienne en verre. La collaboration de Jean Glibert avec les architectes est ici totalement intégrée. Leurs recherches ont porté sur la nouvelle façade donnant sur la cour ; elles ont débouché sur le choix d'une technique de protection contre les nuisances du rayonnement solaire par des stores en aluminium incorporés au vitrage créant des moments de reflets riches et inattendus de tout l'environnement. En outre, cette ultime proposition de Jean Glibert implique et liaisonne toutes les interventions de couleur des phases antérieures donnant à l'ensemble la valeur d'un tout cohérent.

**COLLÈGE SAINT-BENOÎT SAINT-SERVAIS**  
**Place des Béguinages, 4000 Liège**  
**Architecte : ARTAU Architectures**  
**Livraison : 2004**  
**Maitre de l'ouvrage : Collège Saint-Benoît Saint-Servais asbl**



Pour résoudre un problème de manque de locaux, le collège Saint-Benoît Saint-Servais a fait appel à l'atelier ARTAU afin de réaffecter un édifice industriel abandonné contigu à ses installations historiques dans le centre de Liège. En sollicitant la participation de Jean Glibert, les architectes souhaitaient travailler à améliorer la lecture du site, à créer des repères d'orientation, ainsi qu'à participer par la couleur et la lumière à la qualification des extensions. Sa contribution la plus visible prend place sur les peaux vitrées qui doublent les façades en place autour d'une cour. Au nord, il a demandé à ce que le rideau de verre soit composé d'une juxtaposition de vitrages réfléchissants, d'une part, et transparents, de l'autre. Les premiers bloquent les vues et induisent, à la manière d'un miroir, la sensation d'un espace agrandi ; les seconds laissent pénétrer le regard à l'intérieur du bâtiment. En façade est, Glibert a fait positionner des films rouges et jaunes dans les vitrages feuilletés ; ces derniers agissent sur la perception intérieur/extérieur et modifient les couleurs des surfaces adjacentes suivant l'intensité de la lumière naturelle. Les autres interventions sont picturales. Au sol du périmètre de la cour, Glibert a développé un schéma d'une orthogonalité rigoureuse dialoguant

avec la géométrie cadastrale existante de forme trapézoïdale. Ses travaux sur ses espaces servants agissent, quant à eux, comme des éléments d'orientation. Dans les quatre cages d'escalier, il a fait peindre une paroi en orange fluorescent qui modifie la sensibilité des lieux de teintes claires et les distingue des autres fonctions. Les itinéraires dans les circulations horizontales sont déterminés par des bandes noires et blanches. Glibert répète ce motif pour relier le complexe au quartier en le portant sur son seul mur extérieur.

**SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'INVESTISSEMENT DE BRUXELLES (SRIB)**

**Rue de Stassart, 32 et 26, 1050 Bruxelles**  
**Architecte : Atelier De Visscher et Vincentelli**  
**Livraison : 1993 (1<sup>re</sup> phase), 1997 (2<sup>ème</sup> phase), 2009 (3<sup>ème</sup> phase)**  
**Maitre de l'ouvrage : Société régionale d'investissement de Bruxelles (SRIB)**



L'Atelier De Visscher et Vincentelli est intervenu en trois phases sur ce complexe hétérogène constitué d'un hôtel de maître du XIX<sup>e</sup> siècle à front de rue séparé par une cour d'annexes récentes en intérieur d'îlot.

En 1993, une première vague de travaux a permis d'implanter les activités de la SRIB rue de Stassart. Un des enjeux partagés avec Jean Glibert était de donner de la cohérence à l'ensemble. Dans cette optique, ce dernier a défini une mire de couleurs juxtaposant des rectangles cernés d'un épais trait noir, peinte sur le grand mur donnant dans la cour et « insérée » dans le corps de bâtiment à front de rue. Ici, le séquençage parfaitement régulier de la forme uniquement visible dans les espaces servants révèle et résout l'hétérogénéité dans les élévations. L'intervention a une forte valeur signalétique tant pour la logique de circulation à l'intérieur des édifices que pour signifier la présence de la SRIB dans le quartier.

Quatre ans plus tard s'achève une deuxième phase pour une extension sous forme d'une construction neuve, contiguë, comprenant des bureaux pour la SRIB et des appartements indépendants de sa structure. Jean Glibert y décline le même principe d'introduction de la couleur comme élément d'ordonnance et de liaisonnement : uniquement présente dans les bureaux, la mire traverse les circulations depuis le parking au sous-sol. La dernière vague de travaux s'est achevée en 2009. Elle touche l'agrandissement du bâtiment en intérieur d'îlot et sa connexion avec le reste du complexe par la création d'une passerelle aérienne en verre. La collaboration de Jean Glibert avec les architectes est ici totalement intégrée. Leurs recherches ont porté sur la nouvelle façade donnant sur la cour ; elles ont débouché sur le choix d'une technique de protection contre les nuisances du rayonnement solaire par des stores en aluminium incorporés au vitrage créant des moments de reflets riches et inattendus de tout l'environnement. En outre, cette ultime proposition de Jean Glibert implique et liaisonne toutes les interventions de couleur des phases antérieures donnant à l'ensemble la valeur d'un tout cohérent.

**MÉTRO MERODE**  
**Station de métro Merode**  
**Livraison : 1976 (1<sup>re</sup> phase), 1997 (2<sup>ème</sup> phase)**  
**Maitre de l'ouvrage : Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB)**

C'est suivant l'avis de la Commission artistique mise sur pied pour conseiller le ministre des Communications que Jean Glibert a été désigné pour travailler à la station de métro Merode. Deux quais superposés devaient être traités par des interventions sur deux murs de 100 mètres de long, derrière les voies ferrées. Les conditions techniques définies d'emblée (facilité d'exécution et d'entretien, pérennité, prix de revient) ont orienté le choix du matériau vers un carreau de céramique industriel, uni et lisse de 15 x 15 cm. Avec l'intention de permettre aux voyageurs d'identifier le sens des déplacements, Glibert a développé une composition avec cinq couleurs à chacun des niveaux différenciés par le plan de pose : vertical au quoi « direction Faubourgs », oblique au quoi « direction Centre ». Au milieu des années 1990, des problèmes de stabilité ont entraîné l'arrachage du mur portant la composition oblique. Jean Glibert a été sollicité pour une nouvelle intégration constituée de cinq doubles carrés reprenant les couleurs de la première phase d'intervention.



## 2 - COLLECTE

Les méthodologies de Jean Glibert comprennent une activité de collecte d'objets. Pour Francis Mary, collectionneur et éditeur d'art, cette déambulation constante de glaneur, attentif parfois jusqu'à l'obsession, vise à contenir le débordement des bribes du monde. Dans cette prolifération de matières denses, vastes et hétérogènes, Glibert travaille à définir des ordres, des rapports, des lignes de force. Des ensembles se constituent et constituent un réservoir inépuisable où puiser des références. L'activité classificatoire aurait par ailleurs une valeur créative: celle de recycler le réel et de lui conférer un sens nouveau, essentiellement plastique.

Pour Francis Mary, la méthode peut s'exposer par deux principes de mise en œuvre.

Le premier trouve son champ dans la collecte de séries organisées. Il s'agit d'une pratique du recensement du « même » dans ses multiples versions disponibles. On pourrait l'appréhender comme un répertoire de voies d'accès dans « l'ordre trouvé ». Cette appropriation constate la composition préorganisée d'ensembles d'objets à fonctionnalité économique, industrielle ou artisanale. La finalité première de ces corps homogènes en apparence est leur mise en circulation pour l'usage ; elle n'est pas d'ordre esthétique. Par ce détournement de leur fonction et le déplacement dans l'inutilisable, Jean Glibert en fait surgir un sens plastique qui s'y trouvait contenu comme « par défaut ». Relevons que les outils à tracer, à peindre, à dessiner, à percer y tiennent une place particulière.

Le second s'attache à la récolte d'objets façonnés suivant des modes aléatoires (cannettes de boissons écrasées) ou suivant des intentions incertaines (essais des crayons au rayon papeterie, dessins sur les sous-bocks de bière). Ces séries déchiffrent l'ordre des « automatismes révélés », des interventions involontaires ou mécaniques. La mise en contexte par Jean Glibert réattribue là encore une valeur plastique à l'ensemble.



## 3 - PEINTURE

Les méthodologies de Jean Glibert ne reposent pas que sur l'étude des contextes d'intégration de ses œuvres. L'analyse objective des données environnementales se double d'une démarche libre de toute contrainte extérieure aux problèmes purement plastiques et assimilable à de la recherche pure.

Glibert travaille avec tout un arsenal de modèles expérimentaux développés dans l'absolu. Ses peintures témoignent ainsi d'une réflexion fondamentale sur la qualité des couleurs, sur leurs combinaisons, sur leurs techniques d'application, d'inclusion ou de retranchement. Cette réflexion aboutit notamment à une logique « matiériste » où les teintes sont définies par leurs qualités intrinsèques: noir/goudron, noir/fusain, noir/encre de Chine, orange/antirouille... Il y a des intentions dans le choix des supports lisses, industriels, sans matière expressive pour que prévalent les relations entre les formes, d'une part, et les pigments, les outils et les mouvements de l'exécutant, d'autre part.

Les rapports entre ces travaux et les réalisations *in situ* ne sont pas directs. Il ne s'agit pas de reproduire une expérience « grandeur nature » mais de transposer ses résultats: les prototypes d'étude ne sont jamais destinés à se trouver agrandis dans l'architecture. Ce sont leurs effets et la meilleure façon de les obtenir qui intéressent Glibert. En dépit de ressemblances formelles, les modèles volumétriques ne sont pas des maquettes d'urbanisme à construire, pas plus d'ailleurs que des sculptures. Leur définition tient dans les rapports chromatiques et formels qu'ils donnent à voir et qui donnent des éléments de compréhension de l'espace. Dans le même esprit, Glibert effectue des recherches sur l'opacité et la transparence des supports, sur les perforations, sur les matières sensibles aux variations des chaleurs lumineuses, sur la réflexion des couleurs, leur positionnement ou leur orientation.

**BOZAR – Palais des Beaux-Arts de Bruxelles**  
27.10.2017 – 07.01.2018

Cette publication a été éditée à l'occasion de l'exposition « Jean Glibert. Peintre en bâtiment », organisée à l'initiative d'Alda Greoli, vice-présidente, ministre de la Culture, de l'Enfance et de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en partenariat avec le Palais des Beaux-Arts (BOZAR).

### GUIDE DU VISITEUR

Auteur : Pierre Henrion  
Conception graphique : Mr & Mme  
Relecture : Christelle Legros  
Éditeur : Fédération Wallonie-Bruxelles  
Fonts : Belgika 8th by OSP foundry  
Achévé d'imprimer en septembre 2017  
Imprimerie Graphius

### EXPOSITION

Directeur général / CEO – BOZAR :  
Paul Dujardin  
Directrice des Expositions – BOZAR :  
Sophie Lauwers  
Programmation Architecture – BOZAR :  
Iwan Strauven  
Commissaires :  
Michel De Visscher, Emmanuel De Meulemeester,  
Laurent Jacob

Intervention *in situ* :  
Jean Glibert

Comité d'accompagnement : Lamya Ben Djaffar,  
Chantal Dassonville, Francis Carpentier, Michel  
De Visscher, Emmanuel De Meulemeester,  
Jean Glibert, Laurent Jacob, Iwan Strauven,  
Jean-Philippe Van Aelbrouck, Pascale Viscardy

Coordination générale – FWB :  
Lamya Ben Djaffar

Coordination pour la Direction des Arts plastiques  
contemporains – FWB :  
Pascale Viscardy

Coordination de l'exposition – BOZAR :  
Francis Carpentier

Avec le soutien d'Arianna Fabrizi de' Biani

Responsable de la production – BOZAR :  
Évelyne Hinqe

Coordination technique :  
Nicolas Bernus

Recherche, documentation et archivage :  
Véronique Deleu

Mise en espace, conception spatiale et graphique :  
Michel De Visscher, Emmanuel De Meulemeester,  
Laurent Jacob, Jean Glibert

Crédits photographiques : Marc Detiffe,  
Jean-Luc Deru, Marie-Noëlle Boutin, Maud Faivre,  
Marie-Noëlle Dailly, Serge Brison, Christian Carez,  
Bastin-Evrard, Marie-Françoise Plissart,  
Jacques Tilman, Jean-Paul Legros

Attachées de presse :  
Claire Gerrits (FWB), Dominique Lefebvre (WBI),  
avec le soutien de Caracas

Avec le soutien dévoué d'Axelle Ancion, Kurt De  
Boodt, Justine Detienne, Colin Fincéeur, Barbara  
Porteman, Sylvie Verbeke, Gunther De Wit, BOZAR  
art handlers and hosts

En collaboration avec A+ Architecture in Belgium,  
avec le soutien de Wallonie-Bruxelles International  
et Wallonie-Bruxelles Architectures et des sponsors  
architectesassoc., Dethier Architecture, Eeckman  
et Greisch.

### REMERCIEMENTS

BOZAR, Jean Glibert et les commissaires remercient la ministre de la Culture, Alda Greoli, et ses conseillères Daphné Bourgoing et Catherine van Zeeland pour le soutien et la confiance témoignés, ainsi qu'André-Marie Poncelet, administrateur général de la Culture, et Jean-Philippe Van Aelbrouck, responsable du Service général de la création artistique, et Chantal Dassonville, responsable de la Cellule architecture. Jean Glibert et les commissaires remercient les membres et le secrétaire de la Commission consultative des arts plastiques et l'équipe de la Cellule architecture de la FWB pour l'aide apportée à la réalisation de l'inventaire des archives de l'artiste, préalable à cette exposition. Ils remercient également Nathalie Nyst et l'équipe du Pôle valorisation de la Direction du Patrimoine culturel de la FWB, Aurore Boraczek, responsable de Wallonie-Bruxelles Architectures, et les sponsors. Pour leurs contributions, leurs remerciements à Mélodie Boulaert, Xavier Delory, Sabine Dupont, Perrine Pollaert, Olivier Robinchon, Cécile Vandernoot, Antoine Vincentelli et Marielle Vuylsteke. Jean Glibert tient à remercier particulièrement Christian Carez et tous les photographes qui ont gracieusement cédé leurs droits.

© 2017 Fédération Wallonie-Bruxelles



**JAP (Jeunesse et Arts plastiques) propose des visites de l'exposition suivies d'ateliers pour les enfants de 7 à 12 ans**  
**Prix : 11 euros par enfant**  
**Minimum 20 enfants**  
**Infos et réservations : [www.jap.be](http://www.jap.be)**

Visites de groupe possibles sur réservation auprès de Bozar :

Infos : +32 2 507 83 36 - [groups@bozar.be](mailto:groups@bozar.be)

Des médiateurs vous accueillent les mercredis après-midi, vendredis et samedis.

**BOZAR**   
FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

architectesassoc. greisch  
EECKMAN art & insurance  Dethier Architecture 